

—TORLYS— SUPER SOLID BOIS FRANC

Garantie et directives

d'installation sur des sous-planchers intégrant un chauffage radiant

Le bois franc SuperSolid TORLYS est couvert par une garantie d'utilisation sur des sous-planchers intégrant un chauffage radiant.

Cette garantie est accordée uniquement à l'acheteur d'origine pour une utilisation résidentielle.

Cette garantie indique que le produit ne fera pas défaut à la suite de son installation sur un chauffage radiant lorsque les conditions et les paramètres de ces directives d'installation de TORLYS sur un chauffage radiant sont respectés.

INTRODUCTION : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

On utilise le bois comme matériau de construction depuis très longtemps. Le bois est non seulement superbe, mais il s'agit d'un matériau naturel qui réagit aux changements climatiques. Nous savons que lors de son exposition à des variations de chaleur ou d'humidité, la teneur en humidité du bois variera également, ce qui causera sa dilatation ou sa contraction. En raison de ces propriétés, des niveaux excessifs de chaleur ou d'humidité, ou des fluctuations extrêmes de ces éléments, peuvent avoir pour effet que le plancher bombe, forme des brèches, se fissure, se fendille et plus encore. Les planchers de bois franc installés sur des systèmes de chauffage radiant étant particulièrement vulnérables aux problèmes liés au chauffage, il faut prendre soin de non seulement utiliser des produits de bois franc spécifiquement conçus pour ce genre d'application, mais aussi de les combiner à un système radiant compatible approuvé pour des planchers de bois franc. Il est non seulement important, mais nécessaire, de respecter les paramètres des deux fabricants

Responsabilités du client

Le client doit s'assurer que le système de chauffage radiant est compatible avec des planchers de bois franc. Ceci est particulièrement important dans ces cas-ci :

- Lors de l'installation d'un plancher de bois franc sur un ancien système de chauffage radiant.

- Dans une pièce où l'ancien couvre-plancher était un produit autre qu'un plancher de bois franc.
- La où plusieurs endroits sont chauffés par une seule source de chaleur radiante, en circuit ou en boucle.

Il faut faire fonctionner le système de chauffage radiant avant, pendant et après l'installation, comme il est indiqué dans ces directives.

Après l'installation initiale, la température de surface du sous-plancher ne doit pas dépasser 27 °C (80 °F). Un plancher de bois franc SuperSolid correctement installé risque d'être endommagé si on fait fonctionner le système de chauffage radiant à des températures inappropriées.

Assurez-vous que des capteurs de chaleur approuvés sont installés sous le plancher, conformément aux directives ci-dessous (Utilisez des capteurs de marque Thermax^{MD}, n° de pièce 26535 ou Digi-Sense, n° de pièce UZ-90308-91).

Il faut maintenir en tout temps l'humidité relative intérieure entre 30 et 60 % et la température de la pièce entre 15 et 25 °C (60-77 °F). Vous pourrez donc devoir utiliser des humidificateurs ou des déshumidificateurs en plus de vos échangeurs d'air et/ou climatiseurs.

Après son installation, il faut protéger et entretenir adéquatement le plancher de bois franc, comme le décrivent les directives d'installation et d'entretien des planchers SuperSolid TORLYS (www.torlys.com/fr)

REMARQUE : Lors de l'installation du plancher de bois franc sur un système de chauffage radiant, on recommande de consulter un technicien en chauffage radiant pour s'assurer que le système est compatible ou pour le rendre compatible avec le nouveau couvre-plancher.

Le non-respect de ces exigences annulera la garantie du produit.

Comme condition de la garantie du produit, TORLYS exige que l'installation des planchers de bois franc sur des systèmes de chauffage radiant s'effectue conformément aux directives suivantes :

AVANT L'INSTALLATION :

- Assurez-vous que le système de chauffage radiant est muni de régulateurs de température adéquats dans la zone où le plancher de bois franc doit être installé. On recommande fortement un système utilisant un thermostat extérieur synchronisé.
- Assurez-vous que le système de chauffage du plancher est en bon état de fonctionnement et qu'il a été rigoureusement testé. Il faut faire fonctionner les nouveaux systèmes de chauffage de plancher incrustés dans une sous-couche de béton ou de gypse aux 2/3 – 80 % de leur puissance maximale pendant au moins 2 semaines avant l'installation du couvre-plancher. Ceci permettra au substrat d'évacuer son surplus d'humidité avant d'être recouvert du plancher. Il faut s'assurer que la teneur en humidité du substrat est acceptable à l'aide de la méthode d'essai ASTM F2170 avant de commencer l'installation. Quatre jours avant l'installation du plancher, il faut réduire la température du système de chauffage à une température convenable de 18 °C (64 °F).
- Vous devez éteindre le système de chauffage radiant 24 heures avant, pendant et 72 heures après l'installation du plancher de bois franc.
- Il faut acclimater le plancher de bois franc sur le site pendant au moins 2 jours avant l'installation.

PENDANT L'INSTALLATION :

En plus des méthodes décrites dans les instructions pour les planchers SuperSolid TORLYS, il faut installer des capteurs de chaleur sous le plancher de bois franc (Utilisez des capteurs de marque Thermax^{MD}, n° de pièce 26535 ou Digi-Sense, n° de pièce UZ-90308-91). En cas de dommages, les capteurs serviront à déterminer si le plancher de bois franc a été exposé à une chaleur excessive. Au moins 5 capteurs par 93 m² (1000 pi²) sont requis. Répartissez-les uniformément sur le site d'installation, en les plaçant comme il est indiqué ci-dessous.

Emplacement des capteurs sous un plancher flottant :

Remarque : Il faut placer les capteurs sur le sous-plancher après avoir terminé toute réparation de la surface et avant d'installer un pare-vapeur ou une sous-couche.

1. Enveloppez le capteur dans du papier ordinaire. Notez l'orientation du capteur; il faut l'installer face vers le bas.

2. À l'aide d'un morceau de ruban à conduits d'environ 20 cm (8 po) de longueur, entourez le capteur enveloppé en repliant le ruban de moitié dans le sens de la longueur. Assurez-vous que le ruban entoure complètement le capteur. Placez le capteur, face vers le bas, perpendiculairement au mur, à environ 115 cm (45 po) du périmètre, puis collez-le en place avec le ruban à conduits. Pour faciliter leur récupération et leur configuration, il peut être utile de placer les capteurs en face de prises électriques.
3. Selon la méthode indiquée ci-haut, placez au moins un capteur au centre de la pièce.
4. Dessinez un diagramme indiquant chaque emplacement des capteurs. Gardez ce diagramme en lieu sûr, avec votre reçu et votre garantie. En cas de réclamation, on exigera une copie de ce diagramme s'il faut récupérer les capteurs.
5. Procédez à l'installation selon les instructions d'installation flottante pour SuperSolid TORLYS.

Remarque : Si vous installez des capteurs dans un couloir ou un endroit restreint, placez-les au centre.

Emplacement des capteurs sous un plancher collé :

Remarque : Il faut placer les capteurs sur le sous-plancher après avoir terminé toute réparation de la surface et avant d'appliquer la sous-couche ou l'adhésif.

1. Enveloppez le capteur dans du papier ordinaire. Notez l'orientation du capteur; il faut l'installer face vers le bas.
2. Placez le capteur, face vers le bas, perpendiculairement au mur, à environ 115 cm (45 po) du périmètre. Pour faciliter leur récupération et leur configuration, il peut être utile de placer les capteurs en face de prises électriques.
3. Déposez une pièce de dix cents à côté de chaque capteur sur le substrat (elle servira à localiser magnétiquement le capteur, au besoin).
4. Collez le capteur et la pièce de dix cents en place à l'aide de ruban à conduits. Assurez-vous que le ruban recouvre complètement le capteur et la pièce de dix cents.
5. Selon la méthode indiquée ci-haut, placez au moins un capteur au centre de la pièce.
6. Dessinez un diagramme indiquant chaque emplacement des capteurs. Gardez ce diagramme en lieu sûr, avec votre reçu et votre garantie. En cas de réclamation, on exigera une copie de ce diagramme s'il faut récupérer les capteurs.

- Procédez à l'installation selon les instructions d'installation par collage direct ou double encollage pour SuperSolid TORLYS.

Remarque : Si vous installez des capteurs dans un couloir ou un endroit restreint, placez-les au centre.

APRÈS L'INSTALLATION :

- Limitez la circulation pendant au moins 24 heures. Après cette période, enlevez tous les rubans adhésifs et passez le balai ou l'aspirateur sur le plancher. N'utilisez aucun nettoyant sur le plancher pendant au moins 3 - 5 jours.
- Si vous avez recours à une membrane temporaire de protection du bois franc, utilisez-en une ayant une cote de perméance Perm de classe 3 (ou plus) pour éviter de piéger l'humidité et/ou causer de la condensation. Assurez-vous de couvrir complètement le plancher pour éviter d'en exposer une partie à la lumière et ainsi causer un changement inégal de couleur. Faites chevaucher les joints de la membrane et collez-les à l'aide de ruban adhésif. Ne collez jamais la membrane directement sur la surface du plancher avec le ruban adhésif. Collez le périmètre de la membrane sur la plinthe ou le quart-de-rond à l'aide de ruban à faible pouvoir adhésif.
- Attendez au moins 24 heures avant de rallumer le système de chauffage radiant. Partez-le à la température ambiante et, s'il y a lieu, augmentez progressivement la température de 3 °C (5 °F) à la fois jusqu'à l'obtention de la température voulue. N'exposez pas le bois franc et l'adhésif à des changements rapides de température ou à une chaleur excessive. Cette garantie exclut les dommages causés par un choc thermique ou une chaleur excessive.
- Faites fonctionner le système de chauffage radiant au réglage le plus bas possible en vue d'atteindre un environnement intérieur confortable. Maintenez l'humidité intérieure entre 30 et 60 %.
- Remplissez la Fiche d'installation sur chauffage radiant et gardez-la en lieu sûr, avec le diagramme des capteurs, les reçus et la garantie (la fiche se trouve à la fin de ce document).
- Après 3 - 5 jours, suivez les directives du Guide d'entretien TORLYS pour l'entretien régulier (allez à www.torlys.com/fr).

EN CAS DE RÉCLAMATION :

N'ESSAYEZ PAS DE RÉCUPÉRER LES CAPTEURS.

Seule TORLYS ou ses représentants désignés sont autorisés à récupérer les capteurs. Leur enlèvement par toute autre personne peut annuler la garantie du produit.

Avisez sans délai par écrit le détaillant qui vous a vendu les matériaux. Vous devez lui fournir une preuve d'achat et le diagramme des capteurs. Indiquez le nom du produit, la quantité achetée et les coûts d'installation (s'il y a lieu).

Après avoir vérifié la réclamation, le détaillant avisera un représentant de TORLYS et, au besoin, des dispositions seront prises pour une inspection. Si vous êtes incapable de contacter votre détaillant ou n'êtes pas satisfait de la recommandation du détaillant, veuillez contacter TORLYS, au 1-800-461-2573, et demandez à parler à un représentant technique.

FICHE D'INSTALLATION SUR CHAUFFAGE RADIANT :

Veuillez remplir ce formulaire au complet et le garder en lieu sûr, avec le diagramme indiquant les emplacements des capteurs. En cas de réclamation, vous devez transmettre ces renseignements au fabricant, accompagnés d'une copie des reçus d'achat originaux.

FICHE D'INSTALLATION SUR CHAUFFAGE RADIANT :

Nom du client : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

N° d'article du produit : _____

Date de production/N° de lot : _____

Adhésif utilisé : _____

Date d'installation : _____

Détaillant : _____

Téléphone : _____

Adresse du détaillant : _____

(SUITE À LA PAGE SUIVANTE)

Avis de non-responsabilité

- En aucun cas TORLYS Inc. ne peut être tenue responsable de toute perte de temps, tout inconvénient, toutes dépenses, tous coûts ou tous autres dommages indirects attribuables directement ou indirectement à un problème au sujet duquel une réclamation a été présentée.
- TORLYS Inc. n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, autre que celle décrite aux présentes, y compris toute garantie de qualité marchande ou de convenance du produit à un but particulier, et aucun autre recours n'est offert à l'exception de ceux fournis aux présentes. Cette garantie sera réputée conforme à son but essentiel tant que TORLYS Inc. est disposée à réparer ou remplacer les produits défectueux.

Siège social : TORLYS Inc.,
1900 Derry Road E., Mississauga (ON) L5S 1Y6 Canada
www.torlys.com/fr

DIAGRAMME DES EMPLACEMENTS DES CAPTEURS

